

# Jeux intervillages

## ABLEIGES

### Règlement 2024

#### Organisation

- Les jeux se dérouleront sur un terrain agricole situé à la **Villeneuve saint Martin**, près du terrain multisport derrière l'école François Vaudin
- Les organisateurs de chaque village devront installer leur stand le matin à partir de 9h.
- Les équipes des villages seront convoquées pour **13h00**.
- **Chaque commune devra confectionner un drapeau ou étendard (A3 recto verso, sur fond de sa couleur, avec au centre le blason et en bas le nom de la commune ou du village, possibilité de le plastifier et idéalement, il sera accroché sur un manche en bois). A l'appel, au fur et à mesure, un des responsables des stands de jeu (personne désignée) placera son drapeau/étendard dans un fourreau devant son stand (fourni), pour indiquer que ses équipes sont complètes et prêtes à jouer.** Le maire d'Ableiges ouvrira ainsi les 20èmes jeux.
- **Une buvette payante sera mise à disposition des personnes**
- Les jeux débuteront à **14h** et se termineront à **18h, suivi du jeu des maires.**
- Les médailles seront remises par les personnalités présentes.
- Tout le monde est invité au pot de l'amitié qui clôturera la journée

#### Les jeux des villages

- Chaque village propose **deux jeux**. Chaque jeu est dirigé par des organisateurs de la commune.
- **Les règles des jeux devront être clairement définies et seront affichées sur chaque stand.**
- Chaque responsable de jeu doit apposer son tampon/marque sur la fiche au passage des équipes à son stand et indiquer les points obtenus par enfant et le score total.
- Les responsables des stands devront faire passer en priorité les fiches de la première série.
- Chaque jeu a le barème de points suivant : 4 points 3 points 2 points 1 point ( pas de 0 )

✓ 4 points : si l'épreuve est entièrement réussie par l'enfant

- ✓ 3 points : si l'épreuve est partiellement réussie à un certain niveau défini par l'animateur du jeu
  - ✓ 2 points : si un niveau encore inférieur est atteint lui aussi défini par l'animateur du jeu
  - ✓ 1 point : si l'épreuve n'est pas réussie mais que l'enfant y a participé.
- 
- Le décompte des points est individuel par participant. En cas de jeu collectif, le même nombre de points est attribué à chaque enfant.
  - Les moyennes seront calculées par la table de marque.

## **Les équipes des villages**

- Chaque village est représenté par un nombre d'équipes indifférent de trois à six enfants (mixité) et par trois tranches d'âges (année civile) : **7/10 ans 11/13 ans 14/16 ans**
- Chaque équipe sera représentée par une **couleur ou un motif coloré**
- Chaque village prévoit le goûter et les boissons pour ses équipes.
- Chaque équipe doit être accompagnée par un adulte (coach) qui devra accompagner les enfants pour le bon déroulement des jeux et les motiver dans leur choix, mais ne devra en aucun cas donner la réponse ou aider les enfants lors des jeux.
- Chaque équipe choisit et joue à **un jeu par commune**.
- Chaque équipe disposera d'une première fiche ouverte au nom de son village. Quand l'équipe aura terminé le jeu choisi dans chaque village figurant sur la fiche, une seconde fiche d'une couleur différente sera remise en échange pour la deuxième série de villages.
- Tous les membres d'une même équipe participent obligatoirement au même jeu.
- Le temps imparti pour chaque jeu par équipe est de **cinq minutes maximum**.
- Tous les jeunes doivent idéalement participer aux jeux organisés par les organismes tels que le SMIRTOM (dans la mesure du possible).